Comité Départemental de Tir de l'Essonne

Maxime GIARDINETTI
17, allée du Saule
91360 VILLEMOISSON-sur-ORGE

Aux présidents des Clubs de l'Essonne

Bonjour à tous,

Voici les fiches d'inscriptions pour les championnats départementaux 10m 2022/2023.

Inscriptions et établissement du plan de tir :

Chaque club devra retourner les feuilles d'inscription (1) ci-jointes dûment remplies pour :

Le 23 octobre 2022 au plus tard, pour les disciplines tirées les 4, 5 et 6 novembre.

(1) *Pensez bien à indiquer plusieurs choix, les places dans les séries seront validées au fur et à mesure du retour des documents (aussi ne tarder pas à les retourner, quitte à effectuer plusieurs envois afin que les retardataires ne "bloquent" pas le reste de vos tireurs).*

ATTENTION A L'ADRESSE A LAQUELLE IL FAUT RENVOYER LES DOCUMENTS

A : Maxime Giardinetti – 17, allée du Saule 91360 VILLEMOISSON-sur-ORGE
Tél. : 06 30 83 08 79 - internet: gs.cdte@gmail.com

Une facture sera envoyée à l'issue de la compétition.

Organisation : Les tireurs doivent se présenter au contrôle des armes, en tenues et avec licence en règle ***¾ d'heure*** avant le début de leur série.

Le tireur arrivant en retard à sa série pourra, *éventuellement*, tirer dans l'une des séries suivantes, en fonction des places disponibles et sur sa demande immédiate auprès de l'arbitre responsable du planning.

Pour la Commission Sportive

Comité Départemental de Tir de l'Essonne

Maxime Giardinetti

Les horaires indiqués pages suivantes sont les horaires de Match.

SAISON 2022/2023

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX – TIR A 10 METRES

Carabine et Pistolet **VILLEMOISSON** **4, 5 et 6 novembre 2022**

Séries : Vendredi 4 1 – 13H30 2 - 15H45 *2B – 18H00*
Samedi 5 3 – 08H30 4 – 10H45 5 – 14H15
6 – 16H30 *6B – 18H45*
Dimanche 6 7 – 08H30 8 – 10H45 9 – 14H15 10 - 16h30

Catégories : CF – CG – JF – JG – D1 – D2 – D3 - S1 – S2 – S3.

Attention aux horaires. Pour les épreuves pistolet et carabine, une période de 15 minutes de Préparation et Essais est planifiée avant les horaires indiqués dans ce courrier. Les retardataires n'auront donc que des essais écourtés ou pas d'essais, selon leur horaire d'arrivée – Voir plan de tir.

Durée des matchs : Préparation et essais 15mn + Tous les tireurs tirent 60 coups en 1 h 30, hors la catégorie Dames 3 qui tire toujours 40 coups en 1 h 00.
Les séries *complémentaires "2B" et "6B" ne seront ouvertes que s'il y a plus de 180 demandes d'inscription. Merci aux tireurs intéressés par ces séries de la préciser lors de leur inscription*

Les feuilles porteront toutes les indications demandées, y compris les **DEUX** CHOIX de série dans l'ordre de préférence (nombre de postes de tir limité à 20). Il est rappelé qu'au cas où un tireur s'inscrirait dans une seule série sans explication précisée sur la feuille d'engagement, celui-ci pourrait être inscrit dans n'importe quelle série si celle demandée était complète. Le plan de tir est établi dans l'ordre d'arrivée des réponses. La commission sportive se laisse la possibilité d'ajouter ou de supprimer les séries 2Bis et 6bis en fonction du nombre d'inscrits.
Il est instamment demandé aux tireurs tirant le pistolet ***et*** la carabine, le pistolet standard ***et*** le pistolet vitesse de bien vouloir le préciser sur la feuille d'engagement.
Le plan de tir définitif sera envoyé au responsable **désigné sur la feuille d'engagement** ou à défaut au Président du Club dans les plus brefs délais.

Aucune modification ne pourra être faite au plan de tir définitif sauf cas de force majeure et en fonction des disponibilités dans les autres séries. Les demandes de remboursement devront être accompagnées d'un certificat médical.

Déroulement des épreuves :

1. Application du règlement ISSF.
2. L'accès aux championnats régionaux et France se fait maintenant sur la base de quota pour un nombre croissant de disciplines. Il est conseillé de surveiller attentivement les palmarès mis en ligne par la Ligue ou la Fédération. Les engagements à ces championnats se font dorénavant directement sur les sites internet de la Ligue et de la fédération (SEC - Vie National 2018).
3. Les horaires prévus seront respectés (sauf incident de fonctionnement).
4. Un jury technique et un jury d'appel seront constitués par le responsable d'arbitrage, sur chaque stand.
5. Lors des départementaux, tout tireur ne pouvant présenter sa **licence 2022/2023** ne pourra participer aux départementaux.
6. Plus d'inscription d'équipe, le classement est dorénavant automatique. Si un club présente plus de 3 tireurs dans la même catégorie, c'est les trois meilleurs résultats qui seront sélectionnés.
7. ***Les Dame 3 désirant tirer leur match sur 60 coups pour participer au challenge Gauthier ou être en équipe sont priées de le préciser lors de l'inscription.***
8. ***Sous réserve de modification apportée par la fédération au règlement 2022-2023 (non disponible à ce jour)***

Engagements :

Le montant des engagements est de :

En carabine et pistolet précision :

- **13 € pour les dames et les seniors**
- **7 € pour les jeunes**
- **gratuit pour les équipes**

Les chèques devront être libellés à l'ordre du **C.D.T.E.**
En cas de virement automatisé, merci de m'envoyer copie de ce virement.

Challenge Gautier :

Ce challenge totalise les points des 4 meilleurs carabiniers et des 4 meilleurs pistoliers d'un même club, quelle que soit la catégorie du tireur. **Les tirs devront être effectués sur 60 coups** (les 40 premiers étant comptabilisés pour le classement individuel le cas échéant).

Le club qui détient le challenge est prié de le rapporter au stand de Villebon, le dimanche 5 décembre au plus tard.

Comité Départemental de Tir de l'Essonne

<u>Remise des récompenses :</u>

Samedi 3 juin 2022 à 10h00 environ

La remise de récompenses sera peut-être suivie d'un pot amical.

La commission sportive souhaite bonne chance à tous les tireurs et vous prie de recevoir ses sportives salutations.

Pour la Commission Sportive

Maxime GIARDINETTI

NB : cette année, les S2-S3 peuvent participer aux épreuves "Mixte". Il n'y a pas d'inscription, les deux meilleurs de chaque club seront classés.